

DÉCEMBRE 2023

Bulletin Municipal

la Roche-Neuville





Repas des aînés – 25 mars

RETOUR EN IMAGES



Chasse aux œufs – 7 avril



Cérémonie du 8 mai et inauguration de l'impasse Abraham Baum



Fête de l'école – 2 juillet



Tournoi de football - 9 septembre



Courses cyclistes à Loigné
10 septembre



Journée « Fête vos Jeux » - 3 septembre



Election du C.M.E - 3 octobre



Cyclo-cross à St-Sulpice – 8 octobre



Inauguration de la boîte à livres – 7 octobre



Cérémonie du 11 novembre



Marché de Noël





Édito du Maire

2023 « Une année marquée par de nombreuses réalisations »

L'année 2023 est une année où les projets initiés au début du mandat ont vu le jour et où de nouveaux projets germent dans la tête des élus. Pour ce qui est des réalisations, un nouveau lotissement a été viabilisé sur la commune déléguée de LOIGNE, des travaux ont été réalisés au cimetière et un espace de Fitness extérieur a été installé sur le parc loisirs de la Mare. Les travaux de couverture des terrains de boules bretonnes et la création du club-house mutualisé sont enclenchés pour une livraison mi-2024. Sur la commune déléguée de SAINT-SULPICE un terrain Multisports a été installé et les travaux de la future coutellerie vont bon train au centre-bourg. Les travaux d'effacement de réseaux électriques au-dessus du lotissement Ferdinand BARAIS sont en phase terminale. Pour ce qui est du projet de centrale photovoltaïque sur l'ancienne décharge de SAINT-SULPICE, Territoire Energie Mayenne a différé son installation en raison du coût de raccordement actuel.

En septembre dernier, si nous avons eu le plaisir d'accueillir Vanessa PROD'HOMME qui a repris l'atelier CARAMIEL, évitant toute interruption d'activité suite au départ d'Erika, notre plus grande préoccupation a été la fermeture de la boulangerie. Nous avons tout de suite considéré ce dossier comme prioritaire et avons pris la décision d'acheter l'ensemble immobilier, le matériel et les distributrices de baguettes de LOIGNE et de HOUSSAY. Nous nous sommes mis immédiatement en recherche d'un nouveau boulanger et nous avons le plaisir de vous annoncer la réouverture de la boulangerie le 2 janvier prochain. Baptiste CHENAY se fera un plaisir de vous accueillir dans son magasin fraîchement rénové pour vous présenter toute sa gamme de pains, de viennoiseries et de pâtisseries. Nous comptons sur vous pour faire vivre ce commerce indispensable dans notre commune. Nous remercions la boulangerie PROD'HOMME de QUELAINES qui, pendant la période de fermeture de la boulangerie, a alimenté les distributrices de baguettes, et Alain BERTRON au Café des Sports qui a accepté de faire un dépôt de pains et viennoiseries.

Sur la zone artisanale, 2 parcelles ont trouvé preneur : l'entreprise A.B. SYSTEME RAMONAGE et notre électricien Fabien CAUCHOIX. Une 3^{ème} parcelle est réservée pour y accueillir une nouvelle entreprise prochainement. Enfin une nouvelle entreprise de menuiserie agencement MB CONCEPT s'est installée à l'entrée du bourg de LOIGNE pour étoffer la liste d'artisans et commerçants de la commune qui a atteint le nombre de 36.

2024 verra l'aboutissement d'un projet tant attendu : la fin de l'implantation de la voie douce reliant LOIGNE à CHATEAU-GONTIER. Les travaux réalisés cette année et ceux programmés l'an prochain occasionnent de nombreux désordres de circulation, je vous remercie pour votre compréhension, mais il nous faut passer par là pour pouvoir bénéficier de cet outil qui sera apprécié de nous tous.

Nos projets se réalisent au rythme des subventions qui nous sont accordées, mais il va nous falloir faire preuve de sobriété car les dotations de l'Etat ne sont pas en cohérence avec l'augmentation de nos charges. Notre commune est en développement, mais il va falloir hiérarchiser nos priorités dans les projets que nous avons imaginés pour la fin du mandat si nous voulons contenir notre fiscalité.

Avec Christophe DELOGE, maire délégué de SAINT-SULPICE et l'ensemble des élus, nous voulons souligner la vitalité de l'ensemble des associations qui font vivre notre commune nouvelle, l'année 2024 (année des jeux olympiques) sera riche en événements. Nous aurons l'occasion d'échanger avec vous sur nos projets ainsi que sur ceux des associations lors des cérémonies des vœux à LOIGNE le samedi 6 janvier à 18H30 et à SAINT-SULPICE le vendredi 12 janvier à 19H, venez nombreux.

Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2024.

Jean-Paul FORVEILLE
Maire de LA ROCHE-NEUVILLE



VIE MUNICIPALE

Conseil Municipal d'Enfants **p.5**
Rétrospectives 2023 **p.6 à 8**
Projets 2024 **p.9**
Actualités **p.10**
Informations pratiques **p.11 et 12**
Tarifs salle des fêtes **p.13**
Urbanisme **p. 14 et 15**
Civisme **p.16**

ENFANCE ET JEUNESSE

Ecoles - Rentrée 2023 **p.17-18**
ALSH été 2023 **p.19**
Mercredis-petites vacances **p.20**
Dates d'ouverture ALSH **p.21**

VIE ASSOCIATIVE

Asso. des Parents d'Elèves **p.21**
Athlétic Ligné Loigné **p.22**
Tennis de Table **p.23**
A.G.L.R.N **p.23**
Club de l'Amitié **p.23**
Comité des Fêtes **p.24**
Café municipal **p.24**
Doug Music **p.24**
Amis du Patrimoine **p.24**
Don du sang **p.24**
Polleniz **p.25**

L'INFO COMMUNAUTAIRE **p.26**

CONTACT MAIRIES **p.30**

CALENDRIER 2024 **p.31**

VIE MUNICIPALE

» Conseil Municipal d'Enfants 2023-2024

Les jeunes conseillers de l'année 2022-2023 ont pu mener à terme leurs projets. Nous pouvons féliciter ce groupe composé de 5 garçons et 4 filles pour leur motivation et leur implication. Ils peuvent être fiers de leurs projets accomplis.

Les enfants ont clôturé leur mandat avec la visite du mémorial des déportés de Mayenne, ce moment convivial fut apprécié.

Cette année, la commune a été décorée pour Halloween, pour donner suite à l'idée proposée par les enfants du CME 2022-2023.



Le mardi 3 octobre 2023, un nouveau conseil municipal d'enfants a été installé et 9 nouveaux conseillers ont été élus. Louise LE MOULLEC a été élue maire du conseil municipal des enfants. Elle est assistée de Lucas LEGRAND et de Nolan BUSSON. Hugo AUVINET, Anaïs COGNARD, Titouan COUSIN, Gaby DAULAY, Soline DELEPINE et Iliana MARCHAND viennent compléter cette nouvelle équipe.

Les projets du CME pour l'année 2024 sont les suivants :

- Participer au marché de Noël de La Roche-Neuville (bénéfice reversé à l'association ELA).
- Distribuer des chocolats aux personnes âgées.
- Réorganiser une chasse aux œufs.
- Installer une aire de jeux pour tous les âges avec une grande toile d'araignée = en collaboration avec la commission adulte.
- Aider l'APE à organiser la boum.
- Organiser un après-midi jeux de société avec les personnes âgées.
- Apprendre les gestes de premiers secours.

Nous pouvons compter sur leur spontanéité, leur enthousiasme et leur créativité pour mener de beaux projets pour notre commune.





➤ Rétrospective 2023

➤ Journée « Fête vos Jeux »



Le dimanche 3 septembre 2023, a eu lieu la deuxième journée « Fête vos jeux » sur la commune. 120 personnes se sont réunies pour partager un moment convivial autour du sport et du jeu. Après une matinée placée sous le signe de la randonnée, de la course à pied ou du vélo, nous nous sommes retrouvés sur l'espace de loisirs de la mare pour partager le repas avant de participer aux différentes activités proposées par des bénévoles ou les associations de la commune. Les commissions municipales Terre de jeux et Animation tiennent vivement à remercier les commerçants et artisans qui se sont investis dans cette journée, le conseil municipal des enfants, les associations et leurs bénévoles qui ont animé cet après-midi. **Le rendez-vous est déjà pris pour 2024, année olympique et paralympique : réservez dès maintenant votre dimanche 1er septembre !**



Aménagement d'un atelier pour la coutellerie



Nous vous l'indiquons dans le Flash-Info de l'été dernier : la commune restaure le bâtiment qui se trouve en face de la mairie de Saint-Sulpice, en vue de louer ces locaux à la Coutellerie du Maine-Anjou, dès le printemps prochain. En effet, la Coutellerie, qui conservera ses locaux à l'écluse de Neuville pour les stages, souhaite s'agrandir : bureaux, atelier, stockage. Dans ce projet de restauration, seule la grande remise n'est pas concernée : la commune n'a pas encore défini quelle utilisation elle fera de cette dernière partie du bâtiment.

Espace Fitness à Loigné



Situé sur l'espace loisirs de la mare, un espace de fitness en plein air est à la disposition de chacun.

L'opportunité de prendre soin de sa santé, de manière ludique et conviviale. Des appareils conçus pour être accessibles aux personnes de tous niveaux sportifs et réservés aux utilisateurs de plus de 1,40 m.

Aménagement du City Parc



Ca y est, Saint-Sulpice a enfin une infrastructure sportive ! Près de l'église, un terrain multisport vient de s'achever. On pourra librement y jouer au foot, au basket, ... et ce quel que soit son âge. Une inauguration sera programmée au printemps 2024.

Cimetière de Loigné

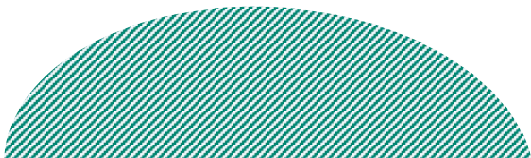


En 2018, la municipalité a réalisé l'aménagement d'un parking afin de sécuriser les déplacements piétons aux abords du cimetière.

Le conseil municipal a donc décidé de poursuivre cet aménagement avec la mise en accessibilité du cimetière aux personnes à mobilité réduite. Un jardin du souvenir et un espace dédié aux cavurnes ont également été réalisés.

Ruisseau de l'Oliveau

Les travaux sur le ruisseau de l'Oliveau ont été conduits par la Communauté de Communes dans le cadre d'un programme de reconquête de la qualité de l'eau.

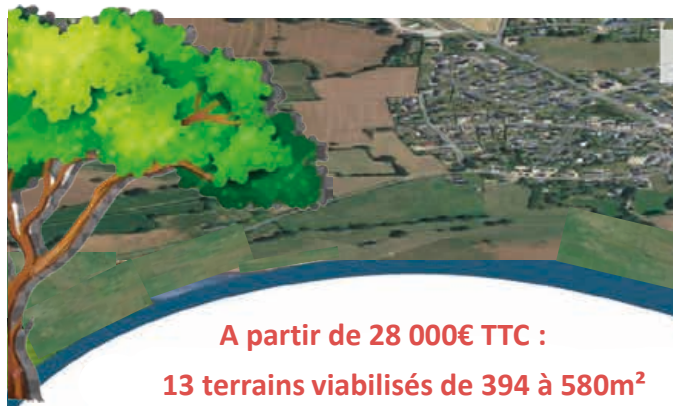


➤ Rétrospective 2023



➤ Lotissement de la Pièce-Martin

Loigné sur Mayenne, commune déléguée de LA ROCHE-NEUVILLE



A partir de 28 000€ TTC :
13 terrains viabilisés de 394 à 580m²



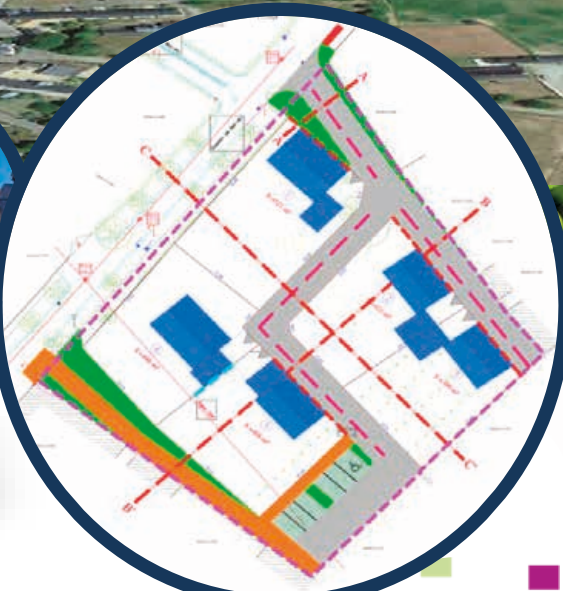

- ❖ Nombreux artisans & Commerçants
- ❖ Ecole & Centre de Loisirs
- ❖ Bibliothèque, tissu associatif dynamique, etc...

➤ Lotissement Espace Ferdinand Barais

Saint-Sulpice, commune déléguée de LA ROCHE-NEUVILLE



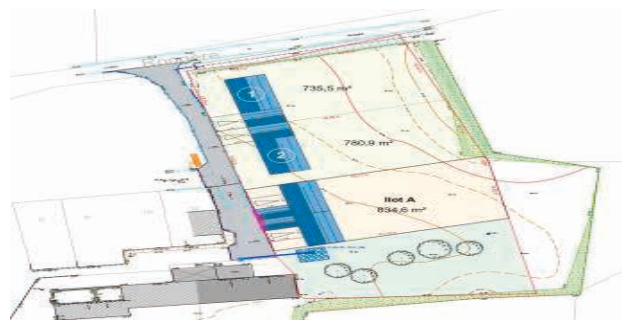
A partir de 18000 € TTC :
5 terrains viabilisés de 399 à 521m²

- ❖ Présence d'Artisans d'Arts
- ❖ Nombreux sentiers de liaison avec le chemin de halage
- ❖ Village 3 fleurs
- ❖ Transports scolaires assurés dès la maternelle
- ❖ Centre de Loisirs
- ❖ Bar municipal, bibliothèque, tissu associatif dynamique, etc...

➤ Projets 2024

➤ Lotissement Grand-Maison



A Saint-Sulpice, le permis d'aménager du lotissement de l'Espace Grand-Maison est accordé depuis le 9 octobre dernier. Ce sont 2 parcelles et un îlot réservé à Mayenne Habitat qui seront prochainement viabilisés. Une parcelle est déjà réservée.

➤ Parking à Neuville



On se réjouit du succès du restaurant « Les Copains d'abord », mais ce succès a rendu délicats la circulation et le stationnement des véhicules. La commune va donc aménager une aire de retournement (pour faire demi-tour) et quelques emplacements supplémentaires de stationnement. Pour ce projet, nous remercions Anne et Douglas Hepburn : l'échange de terrain qu'ils ont proposé permettra de rendre possibles ces aménagements.

➤ Autres projets

- Aménagement d'un espace de jeux pour enfants au lotissement de la Pièce-Martin.
- Aménagement d'un espace végétalisé à l'école.
- Travaux pour régler les problèmes hydrauliques en cas de fortes précipitations à Loigné sur Mayenne
- Travaux de réfection de la voirie communale.
- Réfection de la fraysère à St-Sulpice par la Fédération de la Mayenne pour la pêche et la protection du milieu aquatique.

➤ Boulodrome et Club House



Suite au permis de construire accordé 22 mars 2022, la réalisation du projet de construction d'un bâtiment destiné à abriter les deux terrains de boules bretonnes ainsi qu'un club House verra le jour en 2024.

Celui-ci sera mutualisé entre les deux associations sportives.

Une installation photovoltaïque sera réalisée pour la couverture de ce bâtiment avec une partie en autoconsommation pour la mairie et une autre pour la vente.

➤ Mise en place d'un plateau



La mise en place d'un plateau en entrée de bourg, en venant de Quelaines sur la RD1 sera installé au cours du 1^{er} semestre 2024.



➤ Voie douce



Fin des travaux d'implantation de la voie douce et de la RD1. Une fermeture partielle de la RD1 est programmée entre le 4 mai et octobre.

➤ Etudes en cours

- Etude du C.A.U.E « Cabinet d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement » sur l'aménagement Est du bourg de St-Sulpice.
- Finalisation de l'étude pour prévoir une programmation de travaux sur l'Eglise de Loigné sur Mayenne.
- Poursuite de l'étude lancée pour l'implantation d'un bac à Neuville afin de rejoindre St-Germain de l'Hommel.



➤ Actualités

➤ Reprise de la Boulangerie



Dans les bonnes nouvelles, nous vous annonçons l'ouverture le 2 janvier de la boulangerie de Laigné sur Mayenne. C'est Baptiste Chenay, jeune boulanger pâtissier, déjà installé à Château-Gontier, rue Ste-Anne, qui s'est porté candidat à la reprise de notre boulangerie.

En effet, suite au départ en retraite de M. & Mme Journault, la municipalité a fait l'acquisition de la boulangerie afin de lutter contre le phénomène de dévitalisation commerciale ; la boulangerie étant indispensable au développement de la commune et jouant un rôle essentiel dans le rétablissement du lien social.

Cette réouverture est donc une excellente nouvelle pour l'attractivité de notre commune. Nous souhaitons bonne chance à Baptiste dans cette nouvelle aventure et lui apportons tout notre soutien.

➤ Reprise de l'Atelier Caramiel



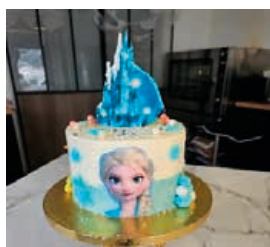
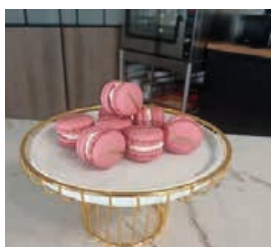
Le 1^{er} septembre dernier Vanessa Prod'homme, succède à Erika Guerrero en reprenant l'Atelier Caramiel. Pâtissière depuis plusieurs années avec un passage sur M6 avec Cyril Lignac en 2018 et l'obtention de son CAP en 2019, vous pouvez faire confiance à Vanessa pour vous faire vivre de belles histoires gourmandes.

Atelier Caramiel, 1B, rue de la Roche du Maine.

Site internet : www.ateliercaramiel.com.

Contact au 06 84 55 10 21 de 9 h à 19 h.

Mail : atelier.caramiel@gmail.com



Informations pratiques



Avis aux nouveaux résidents

Pour des raisons administratives et pratiques, il est demandé aux nouveaux résidents sur la commune de se présenter à la mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille.

Recensement citoyen

L'attestation de recensement est **OBLIGATOIRE** pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser **dès l'âge de seize ans et avant la fin du 3ème mois suivant**.

Ils se présentent à la Mairie de domicile, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents.

A l'issue de cette démarche, le maire remet une attestation de recensement qui doit être conservée dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).



Un recensement tardif : c'est une convocation tardive à la JDC, c'est l'impossibilité de s'inscrire à un examen, c'est une non inscription automatique sur les listes électorales.

Défibrillateurs



Trois défibrillateurs sont installés : l'un à l'entrée de la salle du Mille-Clubs et l'autre à l'entrée des toilettes publiques du centre bourg de Loigné sur Mayenne. Le défibrillateur de Saint-Sulpice se trouve à l'extérieur de la salle des fêtes, près du P'tit Bar.

Ils peuvent être utilisés en cas d'arrêt cardiaque.



Cartes nationales d'identité

L'accueil des demandes de cartes nationales d'identité se fait désormais dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil tout comme les demandes de passeports biométriques.

Pour le Sud-Mayenne, 5 communes sont équipées : **Craon, Meslay-du-Maine et Château-Gontier sur Mayenne, Cossé le Vivien et Renazé**. Par conséquent, pour être en mesure de faire face à cette nouvelle mission et afin d'accueillir au mieux les usagers dans les meilleures conditions, il a été décidé par la ville de Château-Gontier sur Mayenne de mettre en place des rendez-vous pour les personnes sollicitant la délivrance de cartes d'identité et de passeports.



Les créneaux sont fixés de la manière suivante :

Les lundis, jeudis et samedis matin de 8H30 -11H45.

Les mercredis et vendredis après-midi de 13H30 à 17H45.

Attention aux délais...Pensez à anticiper !

Le saviez-vous?

La nouvelle carte d'identité (format carte bancaire) est valable 10 ans.



Permis de conduire / carte grise

Vos démarches sont simplifiées et aujourd'hui, vous pouvez désormais effectuer vos demandes en ligne via le site internet: <https://ants.gouv.fr>



Besoin d'une assistante maternelle ?

Vous pouvez venir en mairie pour nous demander la liste sinon connectez-vous sur le site du Conseil départemental : www.assistantsmaternels53.fr

Bibliothèques municipales

Nos bibliothèques font partie du réseau de la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier. A ce titre, vous pouvez réserver des ouvrages de la médiathèque et de la BDM par l'intermédiaire de nos bibliothèques. Un poste informatique est également à disposition du public.



L'inscription est gratuite. Vous pouvez emprunter jusqu'à 3 ouvrages par adhérent adulte et 6 par adhérent enfant pour une durée d'un mois.

✓ Loigné sur Mayenne



Les bénévoles de la bibliothèque seront ravis de vous accueillir :

- Tous les mercredis de 16h30 à 18h30
- Tous les samedis de 10h à 12h

Vous y trouverez environ **3500** livres de toutes catégories « enfants » et « adultes », des DVD ainsi que différentes expositions et dédicaces.

Les bénévoles se relaient pour vous accueillir et essayer de satisfaire au mieux vos envies de lecture.

Un créneau horaire est réservé aux MAM (Maisons des assistantes maternelles) le premier lundi de chaque mois de 10h30 à 11h00.

Les bénévoles : Anick, Anne, Christiane, Elisabeth, Florence, Ghislaine, Jacqueline, Lucie et Nicole.

✓ Saint-Sulpice



La bibliothèque de Saint Sulpice est ouverte tous les samedis de 10h à 12h et vous propose un choix de 1000 livres environ. L'inscription est gratuite !

Une dizaine de bénévoles se relaient toutes les semaines pour assurer les permanences et vous permettre d'emprunter, de rendre vos documents mais également de participer à des ateliers, tricot, couture tous les 15 jours autour d'un thé ou d'un café...

De nouveaux projets devraient voir le jour pour l'année 2024...mais, chut, c'est une surprise...!

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles, merci de contacter Caroline Delaval au 06 64 26 32 96.

Bon début d'année à tous !! et à bientôt...

Etat civil

(juillet à décembre 2023)



Les Naissances

06/07/2023 – Ibrahima DIALLO
 06/07/2023 – Mylan BELLANGER
 17/07/2023 – Arthur GOUAS
 25/07/2023 – Owenzo DEVOYE
 26/07/2023 – Jade LE GAL MICHEL
 07/09/2023 – Lyenzo DUBOIS
 07/10/2023 – Alice MARAIS
 23/10/2023 – Jonas POIRIER
 24/11/2023 – Lino PLANCHARD



Les Mariages

05/08/2023 : Stéphane MIGNOT & Angele KONDE
 26/08/2023 : Jean-Antoine LAMY & Astrid CHIODINI
 09/09/2023 : Julien GOURNAY & Emeline FERRANT



Contact paroisse St Jean-Bosco :

02.43.26.35.52

paroisse-st-jean-bosco@wanadoo.fr

Aides sociales



La commune de La Roche-Neuve met à disposition différentes aides sociales pour ses administrés :

- **Le dispositif « argent de poche »** crée une opportunité pour les jeunes Rocheneuvillois de 16 à 18 ans d'effectuer des petits chantiers de proximité (1/2 journée soient 3 heures) à l'occasion des congés scolaires en contrepartie d'une rétribution de 15€.
- **Le dispositif « Pass'Citoyen »** permet à tous les jeunes entre 16 et 20 ans domiciliés sur la commune de La Roche-Neuve de se voir attribuer une aide de 180€ pour financer leur permis B en contrepartie d'une mission citoyenne de 20h.
- **Aides pour les vélos à Assistance Electrique** sous conditions de revenus.

N'hésitez pas à consulter le site internet de la commune afin d'obtenir plus d'informations, vous pourrez également télécharger les dossiers d'inscription pour l'année 2024.

Tarifs 2024 du Mille-Clubs – Loigné sur Mayenne

Mille-Clubs	Coût de location	
	Commune	Hors Commune
Salle		
❖ Vin d'honneur	90.00€	122.00€
❖ Journée <u>et</u> soirée	162.00€	212.00€
❖ Week-end	202.00€	257.00€
Cuisine		
❖ Toutes manifestations confondues	88.00€	117.00€
Salle Association		
❖ Complément location pour vin d'honneur	61.00€	90.00€
❖ Réunions (formations, conférences...)	61,00€	90,00€
Vaisselle		
❖ Couvert complet	0.63€	0.63€
❖ Couvert simple	0.37€	0.37€
❖ A l'unité (verres vin honneur...)	0.11€	0.11€
❖ Forfait ménage	111.00€	111.00€
❖ Caution	300.00€	300.00€



Capacité:
119
personnes
assises



Capacité:
60
personnes
assises



Tarifs 2024 salle des fêtes de Saint-Sulpice

Tarifs HIVER Du 01/10 au 30/04	Tarifs 2024 Commune	Tarifs 2024 Hors Commune
Vin d'honneur	40.00€	55.00€
Journée et soirée	110.00€	180.00€
Week-end	137.00€	224.00€
Caution	300.00€	300.00€
Forfait ménage	70,00€	70,00€

Tarifs ÉTÉ Du 01/05 au 30/09	Tarifs 2024 Commune	Tarifs 2024 Hors Commune
Vin d'honneur	40.00€	55.00€
Journée et soirée	85.00€	160.00€
Week-end	105.00€	194.00€
Caution	300.00€	300.00€
Forfait ménage	70,00€	70,00€



Urbanisme



Plan Local d'Urbanisme - L'enquête publique en début d'année 2024

En juillet dernier, le conseil municipal a adopté son projet de Plan Local d'Urbanisme après 2 ans de travaux et réflexions, auxquels plusieurs d'entre vous ont participé soit dans le cadre des réunions publiques organisées soit par le biais de courriers ou mails.

La procédure d'élaboration de notre document d'urbanisme arrive désormais dans sa dernière ligne droite.

Après consultation des administrations associées à la démarche, la parole va vous être donnée pour vous exprimer sur ce projet de Plan Local d'Urbanisme.

Pour cela, une enquête publique va être organisée du 10 janvier au 8 février 2024.

En quoi consiste l'enquête publique ?

Il s'agit d'un temps fort de la procédure durant lequel les habitants sont invités à consulter l'ensemble du dossier du PLU et à émettre leurs observations et remarques. Durant un mois, le dossier sera ainsi à votre disposition à la mairie mais également sur le site internet de la commune.

Pour recueillir vos observations, un commissaire-enquêteur, personne extérieure au territoire communal, a été désigné par le Tribunal Administratif. **Ce commissaire-enquêteur se tiendra à votre disposition lors de 4 permanences organisées dans les mairies de Laigné sur Mayenne et de St-Sulpice :**

Jours des permanences	Heures des permanences	Lieu de permanences
10 janvier 2024	De 9h00 à 12h00	Mairie de Laigné sur Mayenne
19 janvier 2024	De 14h00 à 17h00	Mairie de St-Sulpice
30 janvier 2024	De 9h00 à 12h00	Mairie de St-Sulpice
8 février 2024	De 14h00 à 17h00	Mairie de Laigné sur Mayenne

Et après l'enquête publique ?

Après restitution du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur, la commission en charge du PLU se réunira pour déterminer les adaptations à apporter au projet en vue de tenir compte des différents avis reçus soit de la part des Personnes Publiques Associées soit de la population.

Dès lors, le conseil municipal sera amené à adopter définitivement le Plan Local d'Urbanisme, qui s'appliquera sur l'ensemble du territoire communal et remplacera notamment le PLU de Laigné sur Mayenne en vigueur. Cette approbation devrait avoir lieu au début du printemps 2024.

L'ensemble de l'équipe municipale vous invite à profiter de l'enquête publique pour contribuer au projet de PLU de notre territoire !



Urbanisme

Les constructions ou les travaux que vous envisagez doivent être conformes aux règles contenues dans le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** de la commune ou, à défaut, prévus par le Règlement National d'Urbanisme (RNU) pour la commune de Saint-Sulpice.

Pour la commune de Loigné sur Mayenne, vous pouvez **CONSULTER** le zonage de votre parcelle en accédant au règlement du PLU sur le site internet de la mairie (rubrique Vie municipale - Urbanisme).

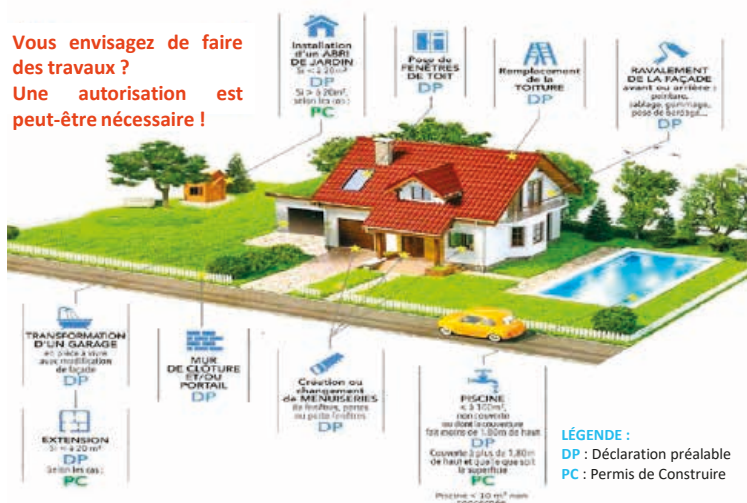
Celui-ci établit un zonage de la commune et fixe les règles de constructibilité de chaque zone.

Rappel des règles d'urbanisme

Certains travaux réalisés sur une construction existante doivent faire l'objet d'une Déclaration Préalable de travaux ou d'un Permis de Construire à déposer à la mairie. En voici quelques exemples :

- Abri de jardin,
- Modifications des ouvertures
- Changement de menuiseries
- Ravalement de façade
- Réfection de la toiture
- Pose de fenêtre de toit
- Piscine
- Suppression d'une haie protégée

Vous envisagez de faire des travaux ?
Une autorisation est peut-être nécessaire !



Attention : ces informations sont données à titre indicatif.

En effet, selon la nature de votre projet, la zone dans laquelle se trouve votre parcelle, la surface de plancher créée etc.... La nature de l'autorisation d'urbanisme à déposer peut être différente que celle indiquée sur ce schéma. Le secrétariat de mairie reste à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Raccordements

L'ordonnance n°2023-816 du 23 août 2023 réforme les raccordements et, notamment la contribution mise à la charge des collectivités en charge de l'urbanisme au titre des extensions situées hors terrain d'assiette du demandeur.

En effet, à compter du **10 novembre 2023**, le redevable de la contribution de la part du coût des travaux d'extension situés hors du terrain d'une opération de raccordement bénéficiant d'un permis (de construire ou d'aménager ou encore d'une décision de non-opposition à une déclaration préalable) est le demandeur de raccordement.

Ainsi, le demandeur de raccordement au réseau public de distribution d'électricité, en qualité de consommateur, et qui dispose d'une autorisation d'urbanisme a désormais à sa charge la contribution due au titre de l'extension. Pour les travaux sous maîtrise d'ouvrage TE53, la contribution se fera suivant le barème de raccordement en vigueur de TE53 (celui-ci intègre de manière globale la réfaction d'une partie des coûts, il sera revu en 2024 afin de tenir compte de l'inflation subie ces dernières années).

Pour résumer, le propriétaire prend en charge les travaux et les frais associés sur la parcelle privée mais aussi sur la voie publique, dans la limite du « droit du terrain », comme indiqué sur le schéma ci-dessous :



1 – Infrastructure en « domaine privé » à la charge du bénéficiaire de l'autorisation d'urbanisme.

2 – Infrastructure en domaine public au « Droit Du Terrain » à la charge du bénéficiaire de l'autorisation d'urbanisme.

3 – Infrastructure du réseau

» Civisme

Pour bien vivre ensemble certaines règles doivent être respectées :

LE BRUIT :

Des jours et des heures sont prévus pour les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore : tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, débroussailluses et tout type d'outillage électroportatif et thermique.

Ils ne peuvent se faire qu'aux horaires indiqués ci-dessous :

- ✓ Du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- ✓ Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- ✓ Dimanche et jours fériés de 10h à 12h



ENTRETIEN :

Afin de faciliter la circulation sur les voies routières et piétonnes et dans un souci de maintenance des réseaux aériens, tout propriétaire est dans l'obligation d'**élaguer régulièrement les arbres, arbustes et haies qui bordent sa propriété.**

La voie publique, en particulier, doit être dégagée de tout empiètement par les végétaux.



L'entretien régulier des trottoirs (désherbage, balayage...) incombe aux riverains au droit de la propriété, conformément au règlement sanitaire départemental en vigueur.

Merci de veiller au bon entretien devant chez vous, cela participe à l'embellissement de La Roche-Neuville.



CIRCULATION :

Je respecte les limitations de vitesse. La vie d'autrui prime sur toutes mes excuses pour aller trop vite en voiture...

Le saviez-vous ?

Un conducteur, qui refuse le passage à un piéton encourt une amende de 135€ et un retrait de 4 points sur son permis.



NOS AMIS LES BÊTES :

Tous les chiens doivent être pourvus d'un procédé permettant l'identification de leur propriétaire (tatouage, plaque gravée ou tout procédé agréé par le ministère de l'agriculture).

Chaque propriétaire doit veiller à ce que son animal ne souille pas la voie publique ou les espaces verts par ses déjections.

Il doit se munir de tout moyen à sa convenance (sachet, pince...) pour les ramasser.

Les propriétaires sont tenus également de prendre toutes les mesures nécessaires propres à préserver la tranquillité du voisinage de jour comme de nuit. Cela concerne notamment les aboiements.

Je fais stériliser mon chat. (Trop de chatons errants et abandonnés sont à déplorer).

STOP
AUX DÉJECTIONS CANINES
DANS LES RUES !



DÉCHETS VERTS :

Par " déchets verts " on désigne les résidus d'origine végétale issus des activités de jardinage et d'entretien des espaces verts. Sur le plan légal, ils sont considérés comme des déchets. Leur traitement et leur élimination sont donc soumis à une réglementation puisqu'ils peuvent être nocifs pour l'environnement. **Jeter ses déchets verts sur l'espace public ou sur le terrain d'autrui est strictement interdit et passible d'une amende.**

Article L541-2 du Code de l'Environnement

>> Pensez-y ! Vous pouvez également composter ou pailler vos déchets verts.

C'est gratuit et ça évite des tours en déchèterie.

Plus de renseignements auprès du service Environnement au 02.43.09.55.8

HORAIRES DECHETERIE D'AZE

ZI de Bellitourne

Tous les jours de 9h à 12h (accès interdit après 11h45) et de 14h à 18h (accès interdit après 17h45) sauf le dimanche. Tel. 02.43.07.29.11



ENFANCE & JEUNESSE



REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE LOIGNE SUR MAYENNE/ MARIGNÉ-PEUTON

L'école compte actuellement 126 élèves

L'équipe enseignante et d'encadrement reste pratiquement la même. Il y a eu le départ de Sophie Drochon et l'arrivée pour renforcer le personnel municipal de Céline Jean et Pauline Meignan.

Lors de cette année 2023, Les GS-CP-CE1 sont allés en classe de mer, comme prévu, au printemps, et les élèves de maternelle ont pu réaliser des activités dans une ferme pédagogique lors de deux journées.

Les élèves ont pu tous profiter de séances d'apprentissage sur le chant et créer des chansons avec l'intervenant musique du conservatoire. Cela s'est traduit par un spectacle choral lors de la fête de l'école.

Ces projets sont aidés par l'APE de l'école et la municipalité.

Cette année scolaire 2023-2024 sera une année olympique à l'école également et ce sera l'occasion de réaliser de nombreuses activités en lien avec cet événement dans les différents niveaux de classe.

L'école est toujours organisée en semaine de 4 jours et demi. Les horaires d'enseignement obligatoires sont 9 h à 15 h 45. Le service périscolaire assurant la prise en charge des enfants après 15 h 45. (Animations TAP et accueil périscolaire)

Nous restons toujours disponibles pour toutes informations relatives à l'école

Vous pouvez contacter Mr Brestaux et toute l'équipe enseignante au 02 43 70 13 37

L'équipe d'enseignement et d'encadrement tient à vous adresser ses meilleurs vœux pour l'année 2024.



REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE HOUSSAY / St SULPICE

Répartition des élèves :

87 élèves au total dont 17 élèves de St-Sulpice. Les effectifs sont en hausse et permettent une nouvelle fois d'accueillir les élèves dans de très bonnes conditions.

- ❖ La classe de TPS/PS/MS : 18 élèves avec Mme Agnès SAGOT.
- ❖ La classe de GS/CP : 22 élèves avec Mme Anne-Sophie BROCHARD.
- ❖ La classe de CE1/ CE2 : 22 élèves avec Mme Stéphanie MONNIER.
- ❖ La classe de CM1/CM2 : 25 élèves avec M. Loïc FAVERAIS et Mme Linda MENARD.

Le thème 2023 était "du champ à l'assiette". Une manière de découvrir les productions locales, notre environnement proche et de cuisiner en réinvestissant les notions théoriques vues en classe.

Il paraît qu'à l'école les enseignants sont gourmands ! Les élèves ne s'y trompent pas et préparent de succulentes soupes et gaspachos pour le maître. Il faut étudier la recette, refaire les proportions pour que tout le monde puisse y goûter. Puis tout peler et tout découper. Pas si simple surtout quand il y a des orties dans la recette !



Les ingrédients ont été soit cueillis soit achetés au marché de Château-Gontier par les élèves. Avec parfois une longue phase de négociation. Les prix ont augmenté et il faut respecter le budget qui nous a été alloué.

En classe nous avons eu l'intervention d'un apiculteur, d'un restaurateur et d'un boulanger pâtissier. Ils nous ont présenté leur métier mais aussi leurs recettes, leur savoir-faire. Formidable de pouvoir goûter les pains au chocolat tout chauds que nous venons de fabriquer.

Après avoir dégusté ces bons petits plats, rien de tel qu'un peu d'exercice.

En escalade le groupe de CM s'est particulièrement fait remarquer dans la belle salle de Château-Gontier en réussissant à grimper et franchir des voies très difficiles.



Avec l'approche de JO, la participation des élèves aux journées de l'olympisme a également été un temps fort de l'année.

Les plus petits font classe en extérieur, une fois par semaine. Une façon originale et efficace pour apprendre et découvrir dans un environnement privilégié.



L'école s'est engagée à faire classe en extérieur dans tous les niveaux, une fois par semaine. Une autre manière d'apprendre et de progresser pour tous les élèves.

Enfin, l'année 2023 se sont aussi des résultats scolaires exceptionnels et remarquables. 9 anciens élèves sur 10 ont obtenu les félicitations du conseil de classe en 6ème et une mention « excellent » au rallye national de calcul mental pour les classes de CP et CE. Nous les félicitons à notre tour.



Pour les enfants ayant 3 ans en 2024 ou sur le premier trimestre 2025, inscriptions le 13 et 14 mai 2024 ou par téléphone 02.43.07.75.13 pour fixer un rendez-vous.

➤ ALSH été 2023

Ouverture de l'accueil de loisirs du lundi 10 juillet au vendredi 4 août pour les enfants de 3 à 12 ans, avec des activités à la carte pour les jeunes de 9 à 15 ans.

Puis du lundi 28 août au vendredi 1^{er} septembre pour les enfants de 3 à 12 ans.

Le thème de cet été était la « gazette de Loigné », avec un panel d'activités qui ont ravi petits et grands (cuisine, jeux, sport, sorties, journées à thème...) !

Les grands ont rédigé, tous les vendredis, un petit article sur chaque journée de la semaine, illustré avec des photos qu'ils choisissaient.

Chaque fin de semaine, notre gazette était très chouette.

Des sorties sympathiques : zoo de la Boissière du Doré, piscine de Château-Gontier, accrobranche de Forcé, rando vélo pour les 6-12 ans, parc de l'Oisillière de Château-Gontier, intercentre avec l'ALSH de Pommerieux..

Des journées appréciées par les enfants et l'équipe d'animation, qui permettent de créer un lien différent hors du cadre habituel et qui laissent toujours de bons souvenirs.

Les activités jeunes (9-15 ans) ont bien fonctionné cet été : Laser Game, Trampoline Park, patinoire, soirée Mc Do / loup garou. Un plaisir de retrouver ces grands loustics partis au collège !

Carton plein pour la nuitée cet été, avec de nombreux enfants de 3 à 12 ans, autour d'une soirée musicale très conviviale.

Merci à Clément HAMME et Oscar HOUDAYER, qui sont venus effectuer leur stage BAFA cet été.

BREF... malgré un programme avec moins de grandes sorties, dû aux prix flamboyants des parcs et des transports, et une météo capricieuse, nous remercions les enfants et les familles toujours de bonne humeur et enthousiastes pour nous suivre, et merci à toute l'équipe d'animation pour cet été au top !



➤ ALSH mercredis et petites vacances 2023



Thèmes des mercredis :

- La fête des rois et des reines ! (janvier à février)
- Joyeuses Pâques ! (mars à avril)
- Un air printanier (mai à juillet)
- Jouons avec les lettres (septembre à octobre)
- Préparons les fêtes (novembre à décembre)

✓ Thèmes des petites vacances :

- Evadons-nous ! (février)
 - Chez nous, on aime les différences (avril)
 - La fête des monstres (octobre /novembre)
- Fermeture du service du 23 au 31 décembre 2023



Toute l'équipe du service périscolaire vous souhaite de Joyeuses fêtes !



Ouvertures ALSH 2024

Petites vacances d'hiver	Ouverture du lundi 26 février au vendredi 8 mars.
Petites Vacances de printemps	Ouverture du lundi 22 avril au vendredi 3 mai. Fermeture le mercredi 1 ^{er} mai.
Vacances d'été	➤ Ouverture du lundi 8 juillet au vendredi 2 août. Fermeture du lundi 5 août au vendredi 23 août. ➤ Ouverture du lundi 26 au vendredi 30 août.
Vacances d'automne	Ouverture du lundi 21 au jeudi 31 octobre. Fermeture le vendredi 1 ^{er} novembre.
Petites Vacances de Noël	Fermeture du 23 décembre 2024 au 3 janvier 2025.

*A noter
dans vos
Agendas !*

VIE ASSOCIATIVE

➤ L'APE du RPI Loigné / Marigné



Présente depuis de nombreuses années, l'APE (Association des Parents d'Elèves) du RPI Loigné Marigné a pour but d'organiser différentes manifestations au cours de l'année scolaire, comme le marché de Noël, la boum, la fête de l'école...

Des ventes ponctuelles, comme le jus de pommes, sont également proposées. Pour rappel, il est possible de se ravitailler en jus de pommes local, avant chaque vacances scolaires, sur commande au tarif de 2.20 euros la bouteille.

Les bénéfices réalisés lors de ces manifestations contribuent à participer au financement des sorties scolaires, à l'achat de jeux ou de matériel pour les enfants ...

L'association tient à remercier l'ensemble des bénévoles (parents, agents communaux, habitants...) qui se mobilisent pour nous aider dans l'organisation de ces festivités.

AGENDA 2024 :

Vendredi 1 décembre 2023 : 10^{ème} Marché de Noël et jus de pommes sur commande
Vendredi 12 avril 2024 : **Vendredi 23 février 2024** : boum
Vendredi 19 avril 2024 : jus de pommes sur commande
Dimanche 23 juin 2024 : fête de l'école

Lors de l'assemblée générale du 14 septembre, l'APE a élu son nouveau bureau, il se compose ainsi :

- **Président** : BUCHER Maxime
- **Vice-président** : GUYON Thomas
- **Vice-président** : DELEPINE Laurent
- **Trésorier** : AUVINET Sébastien
- **Vice-Trésorière** : REILLON Julie
- **Vice-Trésorier** : PECHEUX Pierre
- **Secrétaire** : PELÉ Rose-Marie
- **Vice-secrétaire** : RENOU Florine
- **Vice-secrétaire** : PLANCHENAU Justine



N'hésitez pas à suivre notre page Facebook : **Loigné MarignéApelm** ou à nous contacter par mail à **apeloigne-marigne@hotmail.fr**

➤ L'APE du RPI Houssay/St-Sulpice



Pour l'année 2023-2024, le bureau est constitué :

- **Présidente** : Aurélie MEIGNAN.
- **Vice-président** : Jordan DUBOIS
- **Secrétaire** : Adèle DAVY.
- **Vice-Secrétaire** : Maxime BOISSEL
- **Trésorerie** : Pierre-Luc ZIEMNIAC
- **Membres** : Aurélie GERMAIN, Caroline JACQUEMIN, Anne-Claire GAUDRET, Océane HARY, Mathilde ROULAND, Lauriane FOUASSIER, Sylvain HUCHEDE, Carine BARRE, Hélène GOHIN.

✓ AGENDA 2024

- **FÉVRIER** : Vente de brioches.
- **AVRIL** : Vente de plans.
- **30 JUIN** : Fête de l'école



Notre association a désormais une page Facebook!
 APE R.P.I Houssay Saint-Sulpice



» L'Athlétic Laigné Loigné



L'athlétic Laigné Loigné compte près de 159 licenciés à ce jour, 2 arbitres et un apprenti pour soutenir notre école de foot et le groupement jeune de Château-Gontier lors des entraînements et des plateaux/matches du samedi.



Le samedi 10 septembre, le tournoi a eu lieu au stade communal de Loigné avec une très belle ambiance sportive et un beau soleil. Merci aux bénévoles et parents qui ont mis la main à la pâte.

Nos jeunes pousses U11 se sont distingués au tournoi de Renazé en remportant le tournoi. Toutes nos catégories de l'école de foot ont participé à plusieurs tournois cette saison.



Quant à nos catégories U12 à U19, ils ont pu évoluer sur divers terrains du groupement jeunes à leur niveau.



Notre équipe fanion, entraînée par Etienne Restif, a accédé à la régionale 3. A noter également le beau parcours en coupe puisqu'elle a été éliminée en demi-finale de la Coupe du district.



Si vous souhaitez venir vous essayer au ballon rond, jeune ou moins jeune ou vous engager comme arbitre ou dirigeant au sein de l'Athlétic, nous vous accueillerons avec plaisir dans notre club où la convivialité et le plaisir de jouer au football sont notre philosophie au quotidien.



Si vous souhaitez rejoindre l'Athlétic Laigné Loigné, vous pouvez contacter :

- ✓ Gaylord CHAUDET au 06.63.60.48.61
- ✓ ou Karl NOTAIS au 06.82.33.85.61
- ✓ ou Augustin TOUEILLE au 07.85.60.81.38

Retrouvez-nous sur :

<http://www.asloigne.com/documents.php>



» Le Tennis de Table



Le club est aujourd'hui constitué de 13 licenciés dont 2 personnes en licence loisirs.

2 équipes sont engagées dans le championnat division M6 et M5 ainsi que pour la coupe de la Mayenne, la coupe de double et le championnat vétéran.



Le 3 juin 2023, le club de tennis de table a organisé son 1^{er} tournoi communal qui a réuni 32 inscriptions dans une très bonne ambiance sportive.



Le 3 septembre, le club était présent lors de la journée « Fête vos Jeux » avec une aire de jeu dédiée à la pratique du tennis de table.



» A.G.L.R.N



Créée en juillet 2022, l'Association Gymnastique de La Roche-Neuveville (AGLRN) continue son développement.

Un nouveau créneau de gymnastique a été proposé à la rentrée 2023, le mardi à 18h45. Il vient compléter l'offre précédente du lundi à 18h30, mardi à 10h30 et à 20h.

A ce jour, l'association compte 72 adhérents. L'association fait appel à une coach sportive indépendante et diplômée pour encadrer ces 4 séances.

L'AGLRN a proposé une découverte de la gymnastique dynamique lors de la journée Fête vos Jeux du 3 septembre 2023. Cela a permis à plusieurs personnes de découvrir cette activité.

Contact : asso.gym.larocheneuveville@gmail.com ou 06.46.19.73.35

» Le Club de l'Amitié



Le Club de l'Amitié de La Roche-Neuveville vous accueille à partir de 60 ans pour participer à différents ateliers :

- Le mardi après-midi : belote à la salle du Mille-Clubs et vélo.
- Le jeudi après-midi : marche
- Le 2^{ème} jeudi du mois : une dictée est proposée le matin.
- 8 juin 2024 : Intervillage 50 ans du Club de l'Amitié.

Toutes les personnes qui souhaitent nous rejoindre sont les bienvenues. Vous pouvez prendre contact avec :

❖ Roland Rossignol, le Président au 06.75.38.15.03



» Le Comité des Fêtes

Rétrospectives 2023

- **Samedi 13 mai 2023** : 1^{er} Vide grenier avec ouverture du P'tit Bar et 20 exposants.
- **Samedi 09 juillet 2023** : Barbecue et bonne ambiance ont réuni environ 80 personnes.
- **Samedi 18 novembre 2023** : Dîner & Animations sur le thème « Noir et Blanc. 100 personnes ont répondu présentes !



Programme 2024

L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes est prévue le jeudi 18 janvier 2024 à 20h30 à la salle des Fêtes de Saint-Sulpice.

Sous réserve de validation en assemblée générale début janvier, voici la liste des animations prévues en 2024 :

- **Samedi 25 mai 2024** : 20H30 Concert musique du Moyen Age et Méditerranéenne (accès église de Saint Sulpice- sous réservation).
- **Dimanche 25 mai 2024** : Vide grenier associé au p'tit Bar.
 - Exposition photo de Méné Image (Thème : Viaduc de Château Gontier)
 - Avec collaboration des artisans d'art de Saint-Sulpice présentation et échange sur leurs activités.
 - Présence d'un Food truck.
 - Promenade en calèche dans les ruelles de Saint-Sulpice.
 - Présence d'une Fanfare.
 - Animation en continue toute la journée.
- **Dimanche 7 juillet ou dimanche 8 septembre 2024** : Barbecue annuel qui se déroulera derrière la salle des fêtes de Saint-Sulpice.
- **Samedi 23 Novembre 2024** : Repas à Thème « EXOTIQUE - ORIENTALE ».

» Le Café municipal



« C'est toujours un succès ! ». C'est ainsi que l'on pourrait résumer la vitalité du P'tit Bar de Saint-Sulpice qui fait le plein chaque dimanche d'ouverture. C'est un franc succès qui se confirme.

On y vient pour boire un verre, pour faire de nouvelles connaissances, pour se retrouver en famille et entre amis, Bref, pour passer un moment très convivial. Suivez notre actualité sur Intramuros et sur Facebook : vous connaîtrez ainsi les dates d'ouverture et les thématiques (par exemple dégustation d'huîtres). Pour ceux qui traversent le bourg de Saint-Sulpice, c'est très simple : si vous apercevez un panneau « Café ouvert ce dimanche », alors vous pouvez déjà réserver votre dimanche !

» Doug' Music



L'association Doug Music après un temps d'absence est heureuse de vous annoncer son retour. Notre prestation annuelle aura lieu le **6 juillet 2024** comme à son habitude derrière l'Église de Saint-Sulpice.

Notre but est de partager un moment convivial autour de la musique, avec des musiciens, chanteurs et de la musique originale.



Bien évidemment un tel évènement ne se fera pas sans bénévoles.

» Amis du Patrimoine et Focus

Depuis un an, les membres de l'Association travaillent avec régularité sur l'écriture d'un ouvrage (un Focus) compilant des aspects historiques, patrimoniaux, architecturaux, sur Loigné et St-Sulpice. Il s'agit d'un travail conséquent de lecture des archives (communales, paroissiales) afin de répertorier tous les éléments marquants de La Roche-Neuville. Ce groupe de travail, élargi à Loigné, compte près d'une vingtaine de passionnés. La compilation de toutes ces recherches touchera à sa fin en 2024, avec l'édition d'un ouvrage communal. Nous vous tiendrons au courant de la date de sortie de cet ouvrage.

Bien entendu, toute personne intéressée peut venir enrichir son groupe ; d'autant plus que nous sommes à la recherche de tout document ancien qui pourrait illustrer notre livre : anciennes photos, ... Nous sommes par exemple à la recherche de photos de l'ancienne pompe à essence de Saint-Sulpice.



Polleniz, une association au service de la biodiversité

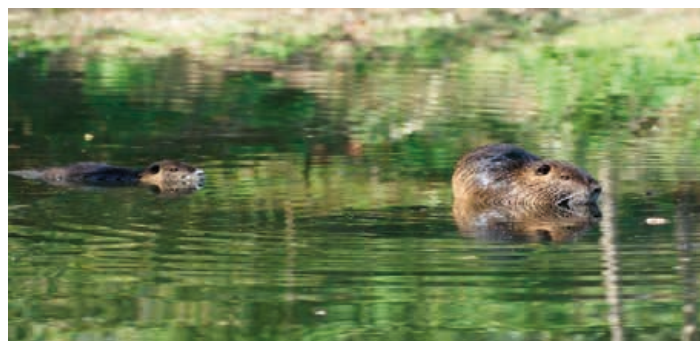
L'association Polleniz est LE réseau des Pays de la Loire dédié à la santé des végétaux.

Cela passe par la coordination de 3 missions : protéger, surveiller et lutter contre des espèces exotiques envahissantes et des organismes réglementés. Nous sommes donc ouverts à tous et proposons divers services à nos adhérents, qu'ils soient professionnels, collectivités, jardiniers amateurs ou bénévoles de luttes collectives.

Voici quelques exemples de nos actions auxquelles vous pourriez contribuer à votre tour :



Chenilles processionnaires : Des campagnes de lutte collective sont organisées contre les chenilles processionnaires du pin et du chêne. A travers la commune, chaque particulier peut bénéficier d'un traitement biologique de ses arbres pour limiter les risques liés à ces chenilles (urtications, œdèmes, etc.). Invitez votre maire à adhérer à Polleniz si ce n'est pas déjà le cas, et inscrivez-vous ensuite sur notre site !



Rongeurs Aquatiques Envahissants (RAE) : Polleniz anime et coordonne la régulation des populations de Ragondin et de Rat Musqué grâce à son réseau de bénévoles piégeurs. En 2022, ils ont capturé 21 350 RAE dans les 97 communes engagées en Mayenne. Cette action est nécessaire à la préservation des berges, mais aussi pour notre santé et celle de nos animaux qui transmettent des maladies comme la leptospirose. Si vous souhaitez devenir bénévole, n'attendez pas : contactez Polleniz pour nous rejoindre et vous former !



Plantes invasives : Polleniz propose son expertise sur les espèces végétales invasives, notamment sur l'Ambrosie à feuilles d'armoise et de la Berce du Caucase. Ces plantes présentent des dangers pour la santé : brûlures, cloques, allergies, etc. Elles peuvent également mettre en péril les espèces de nos territoires à cause de leur propagation bien rapide.

Polleniz est aussi membre de Neoviz Group qui rassemble différents acteurs spécialisés dans les domaines de la protection des végétaux, de la biodiversité et des problématiques de santé publique. Ainsi, directement ou via notre réseau, nous saurons vous aider à trouver LE bon interlocuteur pour vous accompagner sur vos besoins d'expertises en santé des végétaux et en environnement.

Polleniz 53

17 boulevard des Manouvriers
Zone artisanale
53810 Changé
Tel : 02 43 56 12 40

[Mail : polleniz53@polleniz.fr](mailto:polleniz53@polleniz.fr)

Contact communal :
Philippe CHAUDET
tél : 06 81 59 81 90

L' INFO COMMUNAUTAIRE

MEDIATHEQUE



Plus d'informations sur le site :
mediatheque.chateaugontier.fr



Mardi de 15h à 19h
 Mercredi de 15 à 19h
 Jeudi de 10h à 18h
 Vendredi de 15h à 19h
 Samedi de 10h à 18h

En dehors des heures
 d'ouverture, une boîte
 de retour des livres est à
 votre disposition sous le
 hall d'accueil Avenue
 Carnot
 Tel: 02.43.09.50.53

La Médiathèque du Pays
 de Château-Gontier,
 située 32 Avenue Carnot
 à Château-Gontier, offre
 aux visiteurs des CD,
 DVD, presses et
 ressources
 électroniques.

CARTE LOISIRS



**Avec la «Carte Loisirs»
 du Pays de Château-Gontier**

Cinéma	Le prix du ticket est à 3,5 € au cinéma Le Palace à Château-Gontier
Le Carré	Vous bénéficiez des tarifs les plus bas.

La communauté de Communes du Pays de Château-Gontier offre des tarifs préférentiels pour tous les loisirs (Carré, cinéma...) aux :

- Moins de 18 ans, apprentis et étudiants.
- Demandeurs d'emploi.
- Bénéficiaires d'un contrat RSA ou CAE.
- Personnes âgées percevant le fonds national de solidarité.

CENTRE SOCIAL LE PEPS

C'est un lieu de rencontre et d'échanges intergénérationnels, mais aussi de participation des habitants à la vie de leur territoire.

Itinérant, le Centre social a pour objectif d'aller à la rencontre des habitants sur le territoire en créant du lien social à travers ses différentes actions :

- Parentalité (soirée débats, cafés parents, conférences, ...)
- Numérique (ateliers informatiques, initiation à la tablette ou au smartphone, aides aux démarches administratives sur internet, ...)
- Echanges et rencontres (cafés papote, ateliers d'échanges de savoir-faire, Ludomobile, ateliers cuisine, ...)
- Espace ressources jeunesse (accueil et information à destination des 15-30 ans)
- Sorties et accompagnements aux projets vacances.
- Temps forts (forum, festival bisannuel, ...)

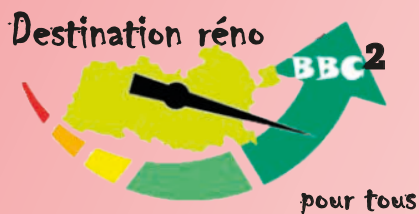
Le Centre social LE PEPS publie régulièrement une newsletter pour faire connaître ses animations. Pour la recevoir, merci d'en faire la demande par mail à :
centre.social@chateaugontier.fr

Infos et renseignements :
 Centre Social LE PEPS du Pays de Château-Gontier
 Mairie annexe, Place de la mairie
 53200 Château-Gontier sur Mayenne
 02.43.09.55.80

Un lieu gratuit, ouvert à toutes et à tous!



Le service rénovation énergétique pour tous



Vous propose de :

- Réduire votre consommation et votre facture d'énergie
- Arrêter le fuel, le gaz...
- Isoler, changer les fenêtres, installer une VMC ...
- Installer un poêle à bois, panneaux solaires, ...
- Tout simplement, améliorer votre confort

ACCOMPAGNEMENT, NEUTRE et GRATUIT : 06-71-04-04-00

ptre@sud-mayenne.com

Nos experts répondront à vos questions techniques, financières (MaPrimeRénov, CEE, ANAH, Région, écoPTZ, ...) du **lundi au vendredi de 9h00 à 12h30**

PERMANENCES SUR RDV



Pour nous rencontrer et/ou faire un autodiagnostic gratuit et anonyme en quelques minutes : flashez le QR code.



Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur, vous avez un projet d'amélioration de votre logement, avant d'entreprendre vos travaux, vous pouvez contacter :

La Communauté de communes du Pays de Château-Gontier au :

02 43 09 55 55 ou vous pouvez également vous déplacer lors de permanences, organisées tous les jeudi matin à l'Hôtel de Ville et de Pays de Château-Gontier de 9h à 12h.

Réhabilitation de votre système d'assainissement autonome

La préservation de la ressource en eau demeure une priorité et l'amélioration des systèmes d'assainissement devient une nécessité. Notre mode de vie génère une consommation en eau importante : **150 litres par habitant et par jour** (WC, salle de bain, machine à laver...). Assainir, c'est avant tout traiter correctement les eaux usées issues des habitations ; c'est aussi protéger et préserver notre ressource en eau, la faune et la flore de nos rivières. En effet, un rejet des eaux usées n'importe où et sans traitement entraînera tôt ou tard la pollution d'un cours d'eau.

Pour aider les propriétaires à rénover leur système d'assainissement, la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier a mis en place un dispositif d'aides financières pouvant aller jusqu'à 2 000 €.

Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier : 02 43 09 55 55.

Les espaces France Services sont là pour vous accompagner dans vos démarches administratives !

CAF, CPAM, ANTS, CARSAT, MSA, LA POSTE, POLE EMPLOI, ACCES AU DROIT, IMPOTS ... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives numériques du quotidien quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, à moins de 30 minutes de chez vous.

La Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier a ouvert un Espace France Services implanté au sein des mairies de Bierné-les-Villages et de Saint-Denis-D'Anjou.

Ce lieu d'accueil est ouvert à raison de 24 heures par semaine réparties sur les 2 communes.

Les horaires d'accueil :

➤ **BIERNÉ-LES-VILLAGES : rue d'Anjou**

lundi : 14h00-17h00

Mardi : 9h00-12h00

Mercredi : 14h00-17h00

Jeudi : 14h00-17h00

➤ **SAINT-DENIS-D'ANJOU : 6 route d'Angers**

lundi : 9h00-12h00

Mardi : 14h00-17h00

Mercredi : 9h00-12h00

Vendredi : 14h00-17h00

➤ **Mairie Annexe de Bazouges :**

Jeudi : 9h00 -17h00 (sur RDV)

La France Services du Pays de Château Gontier propose des permanences assurées par des partenaires (sur RDV) :

- La Direction Départementale des Finances Publiques, les 1ers et 3èmes lundis après-midi du mois
- La Mission Locale
- La MSA
- France Horizon (accompagnement des bénéficiaires du RSA)
- Mayenne Compétence Emploi avec une chargée de mission emploi handicap
- LE CIDFF

Tout au long de l'année, la France Services propose aux usagers des temps forts, des interventions et des animations.

Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter au 06.74.03.30.87 ou bien à nous adresser un mail sur france.services@chateaugontier.fr



FAMILLE : faire une demande d'allocation (logement, prime d'activité...) – Aider à utiliser le site de la Caf.fr ...



SANTÉ / SOCIAL : compléter un dossier AAH, Cmu-C, ACS – Créer un compte Améli ou MSA.



RETRAITE : faire un point sur votre carrière – Vous aider à la réalisation de votre dossier de retraite.



EMPLOI : vous aider à l'élaboration de CV, lettres de motivation – Vous aider à l'utilisation du site pole-emploi.fr.



ACCÈS AU DROIT : vous orienter vers les professionnels du droit – Vous aider pour une demande d'aide(s) juridictionnelle(s) ...



LOGEMENT : vous aider pour une demande de logement – Vous orienter vers les différentes associations en lien avec l'habitat, Adil, Anah ...



ADMINISTRATIF : vous aider dans vos impôts, carte d'identité, carte grise ...



DÉPLACEMENT : vous informer sur les transports en commun et le transport à la demande ...



TRI A LA SOURCE DES BIODECHETS : une nouvelle obligation, de nombreuses solutions !

A compter du 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets sera réglementé et concernera tous les particuliers et les professionnels. L'objectif ? Faire sortir les déchets alimentaires du bac gris, par n'importe quel moyen.

Poules, cochons ou compostage, la loi ne préfère rien et laisse à chacun le choix de sa modalité préférée. Le Pays de Château-Gontier a choisi d'accompagner les habitants n'ayant pas encore de solution de tri des biodéchets principalement vers le compostage.

À cet effet, plusieurs modalités vous sont proposées, selon votre habitat :

1) Le compostage individuel

Il concerne les habitants disposant d'un terrain et un espace suffisant pour accueillir un espace de compostage dans leur jardin. En tas ou en bac, le choix vous appartient. En suivant la règle du 50/50, l'entretien d'un composteur est simple et rapide : à chaque apport de déchets alimentaires, il vous suffit d'ajouter le même volume de déchets de jardin, de préférence des feuilles mortes ou du broyat de bois. Brassez, et le tour est joué !

Au bout d'un an environ, vous pourrez récupérer du compost mûr et l'utiliser comme engrais pour nourrir toutes vos plantes.

Si vous souhaitez vous équiper, le Pays de Château-Gontier propose des composteurs individuels en bois de 400 L financés à 50%, avec un reste à charge de 35 euros. En cette fin d'année 2023, 500 foyers ont déjà profité de cette offre.

Si vous souhaitez en bénéficier, flashez le QR code, ou rendez-vous sur le site du Pays de Château-Gontier.



Pour réserver votre composteur individuel de 400L

2) Le compostage partagé

Il concerne les habitants n'ayant pas ou peu de terrain, et vivant à proximité d'un espace vert collectif. Comme son nom l'indique, le compostage partagé est mutualisé entre des habitants voisins qui gèrent le site en commun. En plus d'apporter leurs déchets alimentaires, les utilisateurs et utilisatrices sont invités à participer ponctuellement à la vie du site. C'est le moment de se retrouver pour discuter, échanger et éventuellement partager un verre de l'amitié !

Pour l'année 2023, 7 communes se sont déclarées volontaires pour accueillir les premiers sites de compostage partagé de la Communauté de Communes : Bierné-les-Villages, Château-Gontier-sur-Mayenne, Châtelain, Chemazé, Daon, Prée d'Anjou et Saint Denis d'Anjou.

Ces sites pilotes seront déployés en fin d'année 2023 ou en début d'année 2024. Si vous souhaitez participer, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de votre mairie !

Si des questions persistent, des guides pratiques sur le compostage sont mis à disposition sur le site internet du Pays de Château-Gontier :

➤ Chateaugontier.fr – onglet environnement – onglet compostage et gestion des biodéchets

**Vous triez plus ?
Vous paierez moins !**

+ CONTACTS DÉCHÈTERIES
Plus d'accès à partir de 11h45 et de 17h45

AZÉ
Tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h
sauf dimanche et jours fériés
Tél. 02 43 07 29 11

BIERNÉ
le mardi de 10h à 12h
le mercredi et le vendredi de 14h à 18h
le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
sauf jours fériés
Tél. 02 43 09 59 27

Attention, pour accéder aux déchèteries, vous devez présenter votre pass à l'entrée !

PASS TRILOGIC

Téléchargez l'application



INTRAMUROS

de La Roche-Neuville



Restez
INFORMÉ

ACTUS

VIE LOCALE

AGENDA

SIGNALEMENT

Disponible sur
App Store

DISPONIBLE SUR
Google play

Téléchargez l'application en scannant le QR Code suivant !



CONTACT LA ROCHE-NEUVILLE



Mairie de Loigné sur Mayenne

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h30

et le vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

02-43-07-28-71



Mairie déléguée de Saint-Sulpice

Horaires d'ouverture :

Le Mardi de 8h30 à 12h00

et le vendredi de 14h30 à 17h30.

02-43-07-71-25



larocheneuville@chateaugontier.fr



<https://larocheneuville.fr>



Un transfert d'appel est en place entre Saint-Sulpice et Loigné afin de pouvoir répondre à vos appels sur une plage horaire de 5 journées au lieu de 2 pour Saint-Sulpice.

JANVIER

S. 06 janvier (18h30)	Cérémonie des Vœux à Loigné sur Mayenne.
V. 12 janvier (19h00)	Cérémonie des Vœux à St-Sulpice
Mar. 16 janvier (après-midi)	Assemblée Générale et Galette des Rois – Club de l'Amitié
J. 18 janvier	Assemblée Générale du comité des fêtes – salle St-Sulpice

FEVRIER

V. 16 février	Assemblée Générale et Galette - Amicale de la Musique
S. 17 février	Tournoi palets à Laigné (A.L.L)
V.S.D 16-17-18 février	Concours Belote – Club de l'Amitié

AVRIL

S. 06 avril	Plat à emporter - Club de l'Amitié
S. 06 avril	Tournoi de football au profit de l'association LM Petits Pas
V.12 avril	Boum de l'A.P.E Loigné-Marigné
S.13 avril	Repas communal



MAI

S. 04 mai	Inauguration de la borne 2èmeDB
M. 08 mai	Fête de la Victoire
S. 11 mai	Troc jardin à St-Sulpice
S. 25 mai	Tournoi de Tennis de Table
D. 26 mai	Vide grenier à St-Sulpice

Ouverture du bar municipal
de Saint-Sulpice tous les 1ers
dimanches de chaque mois !

JUIN

S. 1 juin	Tournoi de Molky (Laigné)
S. 8 juin	Intervillage 50 ans du Club de l'Amitié
Mar. 25 juin	Pique-nique du Club de l'Amitié (Houssay)
D. 23 ou 30 juin	Fête des écoles (Loigné et Houssay)

JUILLET

S. 06 juillet	Fête de la musique à Saint-Sulpice
D. 07 juillet	Barbecue comité des fêtes de St-Sulpice

SEPTEMBRE

D. 01 septembre	Journée sportive - Terre de Jeux 2024
D. 08 septembre	Courses cyclistes
S. 14 septembre	Tournoi de jeunes (A.L.L)
J. 12 ou 19 septembre	A.G de l'A.P.E

OCTOBRE

S. 5 octobre	Plat à emporter
D. 6 octobre	Cyclo-cross
S. 19 octobre	Assemblée générale et repas des Boules Bretonnes

NOVEMBRE

L. 11 novembre	Armistice
S. 23 novembre	Sainte Cécile – Amicale de la musique
S.23 novembre	Repas avec thème – Comité des fêtes de St-Sulpice
V.29 novembre	Marché de Noël (A.P.E)

DECEMBRE

Mar. 10 décembre	Bûche de Noël et repas du Club de l'Amitié
S. 07 ou 14 décembre	Soirée Karaoké du Tennis de Table



Les élus de La Roche-Neuville ont le plaisir de vous convier à
la cérémonie des Vœux **2024** le :

- **Samedi 6 janvier à 18h30 à la salle du Mille-Clubs de Loigné sur Mayenne**
- **Vendredi 12 janvier à 19h00 à la salle des fêtes de St-Sulpice**



Nous vous présenterons les réalisations **2023** et les projets **2024**.